

L'urgence écologique : un récit à la genèse occidental-centrée ?

Sur quel paradoxe et système de pensée s'est construite la gouvernance mondiale de l'environnement ? Traduit-elle une forme de néocolonialisme vert dans ses mécanismes, son mode de financement et sa mise en œuvre ? Cet article interroge les raisons de la marginalité de l'Afrique dans les espaces de gouvernance environnementale, alors même que sa vulnérabilité croît et qu'elle n'est que très accessoirement responsable des pollutions de gaz à effet de serre.

L'Afrique qui n'a aucune responsabilité historique dans l'accumulation des gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, n'en émet aujourd'hui qu'à peine 4 % à l'échelle mondiale. Les émissions par habitant y sont les plus faibles du monde. Mais l'Afrique subit les effets du changement climatique les plus dévastateurs : sécheresse, inondations, érosions côtières, raréfaction des ressources en eau, désertification, augmentation de la température supérieure à d'autres parties du monde, etc. Ces changements climatiques menacent en premier lieu l'agriculture, l'élevage, la pêche et les forêts, qui sont des secteurs clés de l'économie et de la sécurité alimentaire des pays.

Contours d'un paradoxe

De récents travaux sur l'histoire environnementale dans une perspective décoloniale montrent clairement les liaisons dangereuses entre colonisation et destruction de l'environnement. Si aujourd'hui on observe une extraversion économique d'une bonne partie de l'Afrique et une domination politique des puissances occidentales sur elle, c'est que l'environnement a été pour les conquêtes européennes leur préoccupation principale et à des fins capitalistes. La nouvelle ère géologique qualifiée "d'Anthropocène" (p. 5) procède également de l'histoire industrielle de l'Europe qui propage une manière unilatérale d'utiliser des ressources naturelles. La mobilisation autour du concept de développement durable n'a pas empêché la destruction des systèmes socio-écologiques par l'extractivisme et la monoculture mais lui a donné plutôt une sorte de gage de bonne conscience. Or, le rapport à l'environnement est vécu différemment selon les ontologies des sociétés humaines (p. 8), c'est un bien indivis, socialement construit et représenté à travers une culture donnée qui le vit et le transforme suivant son historicité. Historiquement, on observe en Afrique un rapport symbiotique avec l'environnement. Cette pro-

priété n'est d'ailleurs pas le propre du continent, et se retrouve dans de nombreuses régions du monde, que ce soit l'Amérique Latine (p. 8), les Caraïbes, ou encore l'Océanie...

LES LOGIQUES QUI FONDENT LES THÈSES CONSERVATIONNISTES ET PRÉSERVATIONNISTES DE LA NATURE DOIVENT ÊTRE REMISES EN CAUSE.

Marginalisés dans la gouvernance mondiale de l'environnement, les pays africains sont pourtant tenus d'accomplir une "tâche monde" en matière de conservation des ressources, de séquestration carbone et de fourniture de matières premières. Ce paradoxe tient en partie à un processus de réification de l'Afrique à partir de son environnement, processus qui prolonge sa dépendance structurelle et qui repose sur une réalité ancienne. Les politiques environnementales reproduisent le même schéma que les politiques économiques qui tendent à fabriquer de "bons élèves". Toutefois, cette situation est aussi une conséquence de l'incapacité des régimes politiques à asseoir une gouvernance redevable par la reddition des comptes publics et par la réduction des inégalités socio-territoriales.

La marginalisation de l'Afrique des instances internationales s'opère notamment dans les domaines économiques et financiers. Si elle prend part aux instances mondiales de régulation, la portée de sa voix, son poids,

restent limités. Cela se répercute directement en matière de gouvernance environnementale et de négociation climat. De plus, dans le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), malgré l'effort de la diversification des équipes et la tendance universelle de la science, il n'y a pas aujourd'hui une forte présence africaine qui permettrait de partager une certaine vision du monde. Celle-ci pourrait pourtant contrebalancer certaines décisions politiques qui, basées sur des conclusions purement scientifiques, ont certains effets délétères. Le GIEC souhaite aujourd'hui faciliter la participation aux travaux de recherche sur le climat des scientifiques africains et plusieurs initiatives sont en cours pour renforcer leurs capacités. On observe toujours actuellement une prédominance des chercheurs nord-américains et européens.

Les formes d'un (néo)colonialisme "vert"

Les Accords environnementaux multilatéraux (AEM) de la Convention de Rio de 1992 (Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULD)) développent et agissent comme des instruments de gouvernance néolibérale qui ont du mal à se départir des logiques de marchés malgré le vœu pieux de faire de l'environnement un pivot de l'approche intégrée du développement durable.

Les thèses conservacionnistes sont de remarquables idéaux pour l'équilibre et la restauration des espaces socio-écologiques, mais les logiques qui les fondent doivent être remises en cause. La conservation promue en Afrique est née, à l'époque coloniale, sur une volonté de disposer d'un "Eden vert" gravant l'idée d'un "continent sauvage" qui sert de divertissement à travers les safaris et de poumon

mondial à travers les parcs forestiers. Moutlt exemples peuvent être cités sur le continent où s'observent, au niveau des territoires, des confiscations d'espaces de pêche et des dépossessions de terre sans alternative pour les populations locales (par exemple, lors de la création du parc de Kruger en Afrique du Sud, Masai Mara au Kenya, ou du parc de Niokolo Koba au Sénégal). Les communautés choisissent leurs lieux d'habitation depuis toujours en lien avec leurs cosmogonies (p. 5). Le lien affectif développé et brutalement arraché pose par ailleurs des questions de justice. En matière de conservation, les communautés ont pourtant des méthodes propres de régénération des ressources naturelles, de protection de la biodiversité et d'entretien de leur milieu. Les savoirs locaux ne trouvent pas encore leur pleine expression dans le global. Ils sont même davantage menacés par des technologies soutenant partout plus de productivité et de consommation d'énergie dans un monde de plus en plus dit fini.

Écologie décoloniale, justice environnementale

Depuis peu, l'écologie décoloniale s'est positionnée comme une source d'explication et même de combat des origines coloniales de la crise écologique par le fait du capitalisme. Ce courant d'écologie politique met au cœur de l'analyse les systèmes de dominations existants et leurs racines. Il entend articuler les enjeux environnementaux contemporains et la nécessaire déconstruction des visions impérialistes, extractivistes et néocoloniales. En effet, le modèle unilinéaire de développement a beaucoup nui aux ressources naturelles. Les territoires ainsi que les paysages ont été définis et reconfigurés pour les besoins d'un marché international qui n'a que très peu de respect pour la part qui revient à chaque communauté de la planète Terre. Cette forme d'impérialisme sévit encore à travers les solides institutions financières internationales, qui, même en admettant des failles et des effets pervers, ne parviennent pas à opérer la prise de conscience nécessaire et à appliquer une éthique de responsabilité pour un monde juste, équitable et vivable.

C'est pourquoi se posent aujourd'hui des questions de justice environnementale, certes mal définies, mais qui ont le mérite de repenser définitivement les modes de production et de proposer des alternatives crédibles. Les monocultures intensives et la déforestation pour satisfaire une économie impérialiste ont causé un accaparement des espaces vitaux. Il s'en suit une absence de souveraineté alimentaire et énergétique qui a longtemps paralysé le continent africain



À Dionewar, dans les îles du Saloum (Sénégal), sensibles à l'érosion côtière et au risque de submersion marine, le peu de ressources forestières et halieutiques restantes est sous le prisme de la conservation, mettant en péril l'approvisionnement des populations locales.

Serigne Momar Sarr

et continue d'enfreindre toutes les règles du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il en est de même de l'utilisation de certains pesticides interdits par exemple dans l'Union européenne mais utilisés dans des territoires "d'outre-mer" et en Afrique, malgré les conséquences néfastes établies sur la santé humaine et des micro-organismes. Il faudra sans doute à l'avenir mettre un contenu robuste dans la notion de "crimes environnementaux" avec force de droit international.

Défis actuels : responsabilités africaines, consciences occidentales

Une certaine Afrique est entièrement responsable de ce qui lui arrive. L'argument des conséquences de la colonisation demeurera toujours mais par le présent, il lui revient de prendre son destin en main avec un capital humain conscient des enjeux et des moyens techniques à la hauteur des défis. Seulement, il faudrait que la sphère occidentale reconnaisse sa responsabilité dans ce qui est arrivé et développe une conscience profonde, sincère et soutenue pour la redéfinition des rapports à l'environnement. Les grandes puissances industrielles ne consentent pas encore au financement de l'adaptation au changement climatique, à la compensation aux pertes et dommages malgré les engagements depuis 2009 et les effets d'annonce. Pour cela, une refondation du système international à tous les niveaux est nécessaire, ce qui est loin d'être gagné, notamment du fait de l'establishment économique-financier. L'Europe n'est plus le centre du monde mais résiste à sa dépoliarisation. L'Afrique porte des espoirs mais reste incertaine quant à sa capacité à inverser la tendance ; elle se

voit mise sur l'agenda de la transition énergétique et écologique alors qu'elle n'a pas atteint son de pic de production. Chose qui conforte les injonctions à son encontre ! ■

Dr. Serigne Momar Sarr



Docteur de l'Université de Strasbourg (France), Enseignant-Chercheur à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) au Sénégal.

EN SAVOIR PLUS :

Blanc, Guillaume, Guérin Mathieu et Quenet Grégory (dir.), 2022. *Protéger et détruire. Gouverner la nature sous les tropiques (XX^e-XX^e siècle)*, Paris, CNRS édition.

Blanc Guillaume, 2020. *L'invention du colonialisme vert. Pour en finir avec le mythe de l'Éden africain*, Paris, Flammarion.

Égil François, 2015. "Les Objectifs de développement durable, nouveau "palais de cristal" ?", *Politique africaine*, n° 140, p. 99-120.

Escobar Arturo, 2018. *Sentir-penser avec la Terre. L'écologie au-delà de l'Occident (Atelier de Minga. trad.)*, Paris, Seuil.

Ferdinand Malcom, 2019. *Une écologie décoloniale. Penser l'écologie d'une perspective caribéenne*, Paris, Seuil.

Sarr Serigne Momar, 2021. "L'Afrique aussi et encore réifiée à partir de l'environnement", *Naaj - Revue africaine sur les changements climatiques et les énergies renouvelables*, vol. 2, n° 1, 15 : <http://bit.ly/3Xf4Vif>